

Rapport annuel 2017

Aide et soins à domicile

Suisse



AIDE ET SOINS
À DOMICILE
L'ORIGINAL



Pour vous – chez vous

**AIDE ET SOINS
A DOMICILE**

Suisse



Pour vous – chez vous

Sommaire

Éditorial	5
Préambule	6
Résumé	7
Direction de l'association	8
Conventions administratives	9
Représentation d'intérêts	10
Développement de la branche	12
Qualité / eHealth	14
Formation	16
Communication	18
Marketing	20
Statistique	22
Bilan	27
Compte de résultat	28
Annexe	31
Finances	32
Organes	35
Portrait	39



Fortement ancrée

Aide et soins à domicile Suisse a obtenu la deuxième place dans l'Atlas du bien commun 2017 de l'Université de St-Gall, suivant de très près la Garde aérienne suisse de sauvetage, la Rega. Dans l'édition de 2015, le classement entre les deux premiers était inversé: Aide et soins à domicile Suisse occupait alors le premier rang. L'Atlas suisse du bien commun analyse minutieusement l'utilité sociale des entreprises et organisations. L'édition 2017 a évalué et comparé la contribution au bien commun de 106 entreprises et organisations publiques et privées dans des domaines d'activité les plus divers. Un sondage réalisé dans les trois régions linguistiques suisses auprès de 14 500 personnes entre 18 et 92 ans a servi de base à ce classement.

En outre, l'Aide et soins à domicile à but non lucratif a maintenu sa position de leader incontesté du marché des soins à domicile, malgré une concurrence croissante. Les résultats de l'Office fédéral de la statistique (OFS) démontrent que 82% de tous les clientes et clients étaient prises en charge par des organisations à but non lucratif.

Cette deuxième place en tête de l'Atlas du bien commun et cette part du marché très élevée et très stable attestent du bon ancrage de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif au sein de la population suisse. Le mérite en revient aux collaboratrices et collaborateurs de nos organisations de base qui, tous les jours, travaillent de manière professionnelle et fiable en assurant une excellente qualité de prestations. C'est un signe de reconnaissance pour leur grand engagement, leur empathie et leur respect envers leurs clientes et clients. Ce fort soutien sert de fondement solide afin d'assurer les succès futurs.

En jetant un regard sur 2017, je tiens d'abord à remercier tout spécialement notre directrice Marianne Pfister, en particulier pour son esprit d'initiative. Je remercie également chaleureusement tous nos collaboratrices et collaborateurs à la direction de l'association et à la rédaction du Magazine Aide et Soins à Domicile ainsi que toutes les personnes qui s'impliquent dans les groupes de travail et nos projets pour leur précieuse contribution et engagement. J'exprime aussi sincèrement tous mes remerciements à mes collègues du comité pour leur soutien et la collaboration amicale; j'aimerais ici mentionner spécifiquement Erich Pfäffli et Alain Pécoud qui ont démissionné du comité lors de notre Assemblée des délégués. J'adresse aussi un grand merci aux présidentes et présidents des associations cantonales pour leur attitude toujours ouverte et notre bonne entente. Et pour finir, je remercie également l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et nos sponsors pour leur important appui financier.

Walter Suter,
président Aide et soins à domicile Suisse



Il est urgent de trouver des solutions

Les coûts des soins: une patate chaude que tout le monde se refile. En 2016, ces coûts s'élevaient, pour l'ensemble de la Suisse, à 9,9 milliards de francs pour les soins en milieu stationnaire et à 2,3 milliards pour l'Aide et soins à domicile.

C'est beaucoup d'argent – et il en faudra toujours plus. D'ici à 2030, le coût annuel total de l'Aide et soins à domicile et des établissements médico-sociaux (EMS) augmentera à 16,2, voire 20 milliards de francs, estime l'Observatoire de la santé (Obsan).

En raison de l'évolution démographique, les besoins en soins de longue durée augmentent en Suisse. Les personnes âgées peuvent rester très longtemps autonomes grâce aux progrès de la médecine, à de bons réseaux sociaux et aux possibilités d'accompagnement diversifiées. La gestion des coûts de soins de longue durée représente, par contre, un énorme défi. Malheureusement, la discussion actuelle ne porte pas vraiment sur comment faire baisser les coûts mais plutôt sur la manière de les déplacer: entre les assurances sociales et l'assurance-maladie, entre les cantons et les communes. Les assureurs-maladie ont plafonné leurs contributions. En maints endroits, les cantons et les communes opèrent des coupes budgétaires et mènent une politique d'austérité. Cela a pour conséquence que de plus en plus souvent, ce sont les clientes et les clients, in fine, qui doivent passer à la caisse.

Dans ce contexte, on attend des services d'aide et de soins à domicile de prodiguer des soins et un accompagnement exhaustifs, mais si possible sans occasionner de coûts supplémentaires. Peu importe que les déplacements soient courts ou longs, que le matériel utilisé pour les pansements soit limité au strict minimum ou soit performant – il n'y a pratiquement pas de remboursements supplémentaires.

Le nouveau régime de financement des soins est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2011. Il définit la répartition des coûts de soins ainsi que sa prise en charge par l'assurance-maladie, les assurés et les cantons. Une évaluation de cette réglementation est actuellement en cours. Après avoir été plusieurs fois repoussés, les résultats devraient être disponibles en 2018.

La pression sociétale et politique augmente pour que des mesures soient prises. Une adaptation du système actuel ne suffit pas à elle seule pour que le financement des soins soit assuré et que les coûts soient maîtrisés. En plus de nouveaux modèles de soins, il faut également envisager des modèles de financement alternatifs. Ainsi, il sera possible de garantir qu'à l'avenir, les personnes soient encore prises en charge de façon optimale par l'Aide et soins à domicile, y compris dans des situations de soins complexes.

Marianne Pfister,
directrice Aide et soins à domicile Suisse

Le rapport annuel en bref 2017

Politique

- Le lobbying a été renforcé et la collaboration avec la CDS s'est intensifiée.
- Une priorité absolue: assurer et améliorer le financement des soins.
- Lors de prestations fournies en dehors du canton de résidence, celles-ci doivent être rémunérées par le canton de résidence.
- Le renforcement des soins a une grande priorité.

Conventions avec les assureurs

- Suite à l'arrêt du tribunal administratif fédéral sur le remboursement des produits de la LiMA, Aide et soins à domicile Suisse s'engage pour un remboursement adéquat du matériel utilisé dans les soins.
- Un nouveau tarif AI a été fixé (soins pédiatriques à domicile) et les tarifs AA/AM ont pu être renégociés avec succès.

Développement de la branche

- La promotion de l'interprofessionnalité se poursuit. La collaboration est renforcée avec Médecins de famille et de l'enfance Suisse, l'Association des communes suisses, l'Union des villes suisses et Curaviva Suisse.
- Collaboration dans différents groupes de travail, en particulier concernant des thèmes comme les modèles de soins, l'addiction, les proches aidants, les soins palliatifs, la migration.

Formation

- La Journée de formation 2017 a été consacrée aux soins et à l'accompagnement des personnes atteintes de démence. Pour la première fois, elle a été publique.

- Aide et soins à domicile Suisse s'implique dans différents projets et groupements nationaux en lien avec la pénurie de personnel.
- Le développement et l'aménagement du système de formation dans le domaine des soins continuent d'être prioritaires.

Qualité, eHealth

- L'instrument d'évaluation des besoins inter-RAI CMH^{Suisse} pour les personnes atteintes de troubles psychiques sera mis à disposition sous forme électronique.
- Instrument interRAI HC^{Suisse}: les premières décisions de principe ont été prises.
- HomeCareData a été développé.
- Aide et soins à domicile Suisse est membre du comité consultatif de eHealth Suisse.

Statistique

- L'Aide et soins à domicile à but non lucratif reste le leader du marché avec une part du marché de 82%.

Communication

- La nouvelle campagne d'image a été lancée avec cinq messages principaux. De nombreux instruments relatifs à la campagne et deux clips vidéo sont à disposition.
- L'introduction du nouveau corporate design se poursuit.
- Aide et soins à domicile Suisse s'engage dans le projet ISA (promotion de l'image visant à augmenter les titres au niveau tertiaire dans les soins de longue durée).
- Les six éditions du Magazine Aide et Soins à Domicile sont parues.

Marketing, sponsoring

- Deux nouveaux partenaires premium ont été trouvés: Cosanum et Neuroth.

Construisons l'avenir ensemble

Aide et soins à domicile Suisse renforce ses partenariats. L'Assemblée des délégués a élu deux nouveaux membres au comité et a donné le feu vert pour la nouvelle campagne d'image 2018–2022.

A l'Assemblée des délégués, Erich Pfäffli (membre du comité de 2013 à 2017) et Alain Pécoud (membre du comité de 2011 à 2017), démissionnaires, ont été chaleureusement remerciés pour leur grand engagement en faveur de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif. Les délégués ont élu leurs deux successeurs, soit Markus Birk, vice-président de l'Association d'aide et de soins à domicile de Thurgovie et Pierre Salvi, vice-président de l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD).

Les délégués ont adopté le concept de la nouvelle campagne d'image qui sera visible partout en Suisse dès 2018 et jusqu'en 2022. Avec son nouveau logo, l'Aide et soins à domicile à but non lucratif sera ainsi présente sur la scène suisse de manière plus marquante et plus moderne.

Afin de relever les multiples défis qui s'annoncent, en particulier dans les soins de longue durée, Aide et soins à domicile Suisse a renforcé sa collaboration avec des partenaires importants qui s'impliquent et s'engagent tant pour que les personnes puissent vivre le plus longtemps possible chez elles qu'en faveur des soins ambulatoires (par exemple avec des appartements protégés, la création de structures intermédiaires, une collaboration coordonnée et un financement adéquat). Conjointement avec l'Association des communes suisses, l'Union des villes suisses, Médecins de famille et de l'enfance Suisse (mfe), Curaviva Suisse et pharmaSuisse (association faîtière des pharmaciens), Aide et soins à domicile Suisse a exigé dans une résolution adressée au

Conseil fédéral que les conditions-cadre nécessaires soient mises en place et que des incitations soient créées pour favoriser un système de soins durable et promouvoir les soins de longue durée.

Durant 2017, la collaboration avec les cantons et avec la Conférence nationale des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) s'est également avérée être une activité essentielle.

En collaboration avec les associations de branche OdASanté et Curaviva Suisse, Aide et soins à domicile Suisse a repris la responsabilité de la campagne d'image «ISA» (voir à ce sujet le chapitre formation). Cette campagne a pour objectif de montrer, au cours des prochaines années, que les professions dans les soins de longue durée sont attrayantes. Elle contribuera ainsi à répondre à la pénurie du personnel soignant.

Aide et soins à domicile Suisse s'engage avec les associations d'employeurs H+ et Curaviva Suisse pour renforcer les soins de manière ciblée. Les trois associations soutiennent la demande des soignants concernant davantage d'autonomie et s'engageront activement auprès du Conseil fédéral et du Parlement en faveur de l'élaboration d'un contre-projet indirect à l'initiative pour des soins infirmiers forts.

Marianne Pfister,
directrice Aide et soins à domicile Suisse

Minimiser les processus et les charges

Les conventions administratives contribuent à simplifier les processus administratifs – mais un travail de clarification et de précision s'impose régulièrement.

Avec l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2017 de la convention administrative avec la CSS, Aide et soins à domicile Suisse a un troisième partenaire contractuel, ce qui a encore fait augmenter les dépenses administratives et les charges pour la gestion des conventions administratives.

Des négociations ont eu lieu entre la délégation compétente d'Aide et soins à domicile Suisse ainsi que les représentants de tarifsuisse sa, de HSC et nouvellement aussi de CSS. Jusqu'en décembre, il n'y a pas eu de questions sensibles ou difficiles à traiter, ce qui a laissé du temps pour des échanges et des discussions constructives.

Cela ne doit néanmoins pas cacher le fait qu'il y a eu très souvent des problèmes concernant l'application des conventions administratives entre les organisations d'aide et de soins à domicile et les assureurs. Ces difficultés ont nécessité passablement de ressources pour être clarifiées et pour que des solutions soient trouvées. Jusqu'à ce jour, certains articles des conventions, en particulier ceux concernant l'annonce des besoins et la facturation, laissent une marge d'interprétation considérable au sein de laquelle les deux parties contractantes se positionnent de manière très différente. Le but de réguler et de simplifier les processus administratifs n'est que partiellement réalisé. Il s'avère donc nécessaire de continuer à clarifier et à préciser certains articles. Un problème fondamental consiste dans le fait que les

délégations chargées des négociations, autant du côté d'Aide et soins à domicile Suisse que de celui des assureurs, n'ont aucun pouvoir d'autorité envers leurs membres. Ils peuvent tout au plus faire des recommandations.

Remboursement des produits de la LiMA

Peu avant Noël, Aide et soins à domicile Suisse a été informée par la communauté d'achat HSC qu'en se référant à deux arrêts du Tribunal administratif fédéral, et avec effet immédiat, les assureurs de cette communauté ne rembourseraient plus le matériel utilisé par les organisations d'aide et de soins à domicile dans le cadre des soins. Cette modification de la pratique habituelle pose de gros problèmes financiers aux organisations d'aide et de soins à domicile. Elle menace aussi la qualité des prestations de soins. Les organisations d'aide et de soins à domicile pourraient se voir forcées de se tourner vers du matériel meilleur marché et de moins bonne qualité étant donné que les coûts des pansements de plaies spécialisés, qui améliorent le processus de guérison, pourraient dépassés en partie les contributions versées par les assureurs pour les prestations de soins. Conjointement avec d'autres acteurs dans le secteur des soins, Aide et soins à domicile Suisse va s'engager pour un remboursement approprié du matériel de soins.

Ruth Hagen,

collaboratrice scientifique du secteur
Politique et bases

AUTRES ACTIVITÉS

- Répondre aux demandes des membres.

Qui paie combien?

En 2017, le financement des soins a été l'un des principaux thèmes dans le domaine de la représentation d'intérêts. «Qui paie combien?»: cette question a toujours été au premier plan en ce qui concerne la fourniture de prestations de soins extra-cantoniales.

Avec l'introduction du nouveau régime de financement des soins en 2011, des questions étaient encore restées ouvertes concernant les soins prodigués à des clients domiciliés dans un autre canton: dans de telles situations, qui prend en charge le financement résiduel? Le canton de domicile ou le canton dans lequel la prestation a été effectuée? Quel régime de financement faut-il appliquer dans ce cas? Et s'il existe une différence, qui doit la payer?

L'ancienne conseillère aux Etats argovienne Christine Egerszegi-Obrist se référait déjà à ces questions en 2014 lorsqu'elle déposait l'initiative

parlementaire «Amender le régime de financement des soins» et demandait de les clarifier pour les soins stationnaires et ambulatoires. Pour les fournisseurs de prestations, la solution la plus simple aurait été que les prestations soient fournies et facturées selon les processus habituels. Mais les cantons, et dans certaines régions également les communes, ne considéraient absolument pas la situation de cette façon. En tant que responsables de la planification de l'offre de prestations, ils craignaient une perte de leur autonomie et des paiements impossibles à contrôler dans des cantons voisins éventuellement plus coûteux – en particulier si cette pratique devait augmenter.

Alors que le Conseil national recherchait une solution pragmatique, le Conseil des Etats a toujours défendu avec fermeté les intérêts des cantons. Le dossier a ainsi fait plusieurs navettes entre les deux Conseils. Ces allers-retours entre les Chambres peuvent avoir lieu trois fois au maximum. Si des divergences persistent, une conférence de conciliation est alors désignée, composée de membres des deux Conseils. C'est à cette étape du processus décisionnel que se trouvait ce dossier le 14 septembre 2017.

En discutant avec des parlementaires, il s'est avéré que le projet risquait d'échouer. Trop nombreuses étaient les réserves par rapport à la proposition représentée par la Communauté d'intérêts (CI) Financement des soins, trop grandes étaient les craintes des cantons d'initier le débat sur le libre choix d'établissement médico-social.

AUTRES ACTIVITÉS

- Prises de position sur l'initiative pour les soins infirmiers forts.
- Prise de position sur la révision de la LAMal concernant l'admission des fournisseurs de prestations.
- Suivi d'interventions parlementaires.
- Participation dans la CI Financement des soins et dans le groupe parlementaire Soins.
- Collaboration au sein du Conseil politique.
- Implication dans le groupe d'accompagnement concernant l'évaluation du financement des soins.
- Finalisation de l'étude sur le prix coûtant.
- Lancement du projet de révision du Manuel Finances.
- Négociations tarifaires concernant les assurances invalidité, accident et militaire.

Réglementation du financement résiduel

- 1 Après une intervention chirurgicale, une habitante de Berne vit temporairement chez sa fille à Zurich.
- 2 Elle reçoit des prestations de la part de l'organisation d'aide et de soins à domicile Zurich.
- 3 Le financement résiduel sera pris en compte selon la réglementation du canton de Zurich.
- 4 L'organisation d'aide et de soins Zurich facturera le montant du financement résiduel au canton de Berne.

En collaboration avec d'autres fournisseurs de prestations, de nouveaux compromis ont été examinés et proposés. L'un d'eux a été accepté par les deux Chambres comme proposition conjointe. Ce compromis régleme la fourniture des prestations de soins à domicile extra-cantonaux de la manière suivante: chaque organisation d'aide et de soins à domicile effectue la prestation prescrite par le médecin selon les modalités fixées dans le canton ou la commune du fournisseur de prestations et en respectant sa façon de régler le financement résiduel. La prise en charge des coûts du financement résiduel est assurée par le canton de domicile. Cette solution est le meilleur compromis qu'il a été possible d'obtenir, même s'il va occasionner des charges administratives supplémentaires pour les organisations d'aide et de soins à domicile.

Compte tenu des défis qui s'annoncent, comme le vieillissement de la population et la complexité croissante des soins, la problématique du financement a été et reste dans l'ensemble le thème politique majeur dans le domaine des soins. En 2017, le soutien à l'initiative parlementaire «Amender le régime de financement des soins» a été une priorité de premier plan. Le rapport d'évaluation sera publié en 2018. Les fournisseurs de prestations de soins attendent du Conseil fédéral qu'il procède à des adaptations concrètes du régime actuel – surtout dans le domaine du financement résiduel et des contributions de l'assurance obligatoire des soins.

Patrick Imhof,
responsable du secteur Politique et bases

La branche de la santé, un défi pour tous les acteurs

La collaboration ciblée avec des organisations partenaires importantes s'avère très efficace. L'accent est mis sur l'interprofessionnalité.

Plateforme Interprofessionnalité

La plateforme Interprofessionnalité a été créée il y a quatre ans. Aide et soins à domicile Suisse s'est impliquée dans le développement de ses contenus en tant que partenaire active. Elle considère qu'il est important que cette plateforme, qui veut participer elle aussi à la discussion politique, bénéficie d'un large ancrage. Après quatre années d'activité, des jalons ont été posés fin 2017 en vue de la création de l'Association «Interprofessionnalité dans les soins de santé primaires».

En se référant à la littérature scientifique et à des expériences pratiques, les organisations partenaires de la plateforme Interprofessionnalité ont élaboré des critères de qualité communs pour des projets de collaboration interdisciplinaire ainsi que pour des projets relatifs à la formation initiale, post diplôme ou continue. En 2017, quatre projets ont été évalués sur la base de ces critères par le groupe de travail Qualité, dans lequel Aide et soins à domicile Suisse apporte son savoir-faire spécialisé. Tous les projets qui remplissent plus de 80% de ces critères ont été publiés sur www.interprofessionalitaet.ch. Les autres projets ont reçu des commentaires ciblés visant à promouvoir l'interprofessionnalité.

Des associations professionnelles

L'interprofessionnalité, c'est aussi l'approche stratégique de l'association professionnelle Médecins de famille et de l'enfance Suisse (mfe) ainsi que de plusieurs partenaires – dont Aide et soins à domicile Suisse – pour trouver des solutions innovantes qui permettront de répondre à la pénurie de médecins de famille qui se dessine et d'assurer, partout en Suisse, à l'avenir aussi, les soins médicaux de base. L'interprofessionnalité est un modèle de soins fondé sur des équipes composées de manière spécifique selon les cas et qui intègrent des représentants de différentes professions de la santé.

Esther Bättig,

cheffe de projet du secteur Qualité / eHealth

AUTRES ACTIVITÉS

- Journée spécialisée sur la dépendance chez les personnes âgées.
- Forum Age et migration.



«Il est important que la plateforme sur l'interprofessionnalité profite d'un large ancrage.»

Un jalon est posé pour les instruments interRAI

L'instrument interRAI CMH_{Suisse} (Community Mental Health) a été accepté par interRAI après des négociations intensives mais nécessaires. Ces échanges serviront pour les futurs travaux en lien avec des instruments interRAI en Suisse.

A la fin de l'été 2017, interRAI a approuvé officiellement le futur instrument d'évaluation des besoins pour les personnes atteintes de troubles psychiques (interRAI CMH_{Suisse}) qui sera utilisé en Suisse. De dures négociations entre Aide et soins à domicile Suisse et interRAI ont précédé cette décision. Il a fallu expliquer, démontrer et justifier les différences entre les soins ambulatoires en psychiatrie en Suisse de ceux en Amérique du Nord. Il a fallu également (dé)montrer que les directives légales concernant la protection des données ne sont pas les mêmes et que les compétences respectives dans les soins ne sont pas comparables. Après de nombreuses discussions, les points encore ouverts ont pu être clarifiés. Finalement, interRAI s'est déclaré prêt à accepter et à autoriser des modifications spécifiques pour la Suisse par rapport à l'instrument original nord-américain.

En raison de cette longue période de négociations, les fournisseurs de logiciel certifiés n'ont pu recevoir qu'en automne les documents définitifs concernant interRAI CMH_{Suisse}. Ces documents comprennent l'instrument d'évaluation, les algorithmes pour le calcul des échelles, des résumés d'évaluation ainsi qu'un cahier des charges détaillé du système informatique. Un fournisseur de logiciel a déjà pu commencer avec les processus de certification fin 2017, les autres suivront début 2018. Les Manuels concernant interRAI CMH_{Suisse} ont été finalisés quant à leur contenu et leur graphisme. Ils seront publiés en français, allemand et italien par une maison d'édition

américaine dans le courant du premier trimestre de 2018.

Les travaux relatifs à interRAI HomeCare pour la Suisse ont commencé. Les premières décisions de principe ont pu être prises pour le futur instrument interRAI_{Suisse} en se fondant sur les conclusions concernant interRAI CMH_{Suisse}. Les adaptations à faire sur l'instrument qui sera utilisé en Suisse ont été discutées en collaboration avec des expertes du groupe de pilotage RAI d'Aide et soins à domicile Suisse. Il s'agit en premier lieu des informations médicales qui, sous leur présente forme, ne sont pas à disposition des infirmières et infirmiers de l'Aide et soins à domicile, contrairement à ce qui est prévu dans l'instrument original. Parallèlement, les négociations portant sur l'accord de licence avec interRAI se sont intensifiées, si bien qu'une première ébauche définissant les droits et les devoirs en lien avec les futurs instruments interRAI en Suisse a pu être terminée fin 2017.

Développement de HomeCareData

HomeCareData (HCD) est une plateforme de gestion de la qualité fondée sur des données qui est exploitée par Aide et soins à domicile Suisse. HCD permet aux organisations d'aide et de soins à domicile qui travaillent avec RAI-HC d'utiliser leurs données résultant de leur évaluation des besoins pour assurer la qualité et atteindre les objectifs institutionnels.

Dans le cadre du projet conjoint NFP74 avec la Haute école zurichoise des sciences appliquées (ZHAW) et l'Institut de médecine sociale et pré-

ventive de l'Université de Berne (ISPM), l'Observatoire suisse de la santé (Obsan) a fait une nouvelle analyse des données de HCD. En se fondant sur cette analyse, il a été possible de déceler de nouvelles sources d'erreurs et d'y remédier, permettant ainsi d'améliorer encore la qualité des données dans HCD. Aide et soins à domicile Suisse intervient dans ce projet de recherche en tant que partenaire issu de la pratique. La ZHAW a réalisé et testé de premières analyses sur la satisfaction des patients.

Pour la première fois, des rapports ont été remis aux organisations qui travaillent avec HCD avec des exemples d'utilisation des données spécifiques à chacune de ces organisations. De plus, des mesures ont été prises afin qu'à l'avenir, les données récoltées à l'aide des nouveaux instruments interRAI puissent également être représentées dans HCD. De cette façon, HCD pourra servir de base pour les indicateurs de qualité médicaux que l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) peut exiger conformément à l'art. 59a de la loi sur l'assurance-maladie (LAMal), les autorités s'orientant en fonction des indicateurs de qualité d'interRAI. Il est donc d'autant plus important que les organisations d'aide et de soins à domicile évaluent les besoins de leurs clients à l'aide d'un instrument interRAI et transfèrent leurs données dans HCD. Il ne serait ainsi plus nécessaire de faire une récolte de données supplémentaire pour les autorités.

Le dossier électronique du patient

La loi fédérale sur le dossier électronique du patient (DEP) est en vigueur depuis mi-avril 2017. eHealth Suisse, l'organe de coordination de la Confédération et des cantons, s'est constitué récemment et de nouveaux groupements se sont créés. Aide et soins à domicile y collabore, ce qui lui permet d'avoir ainsi un étroit contact avec

différents partenaires impliqués dans la mise en place de «communautés» et de «communautés de référence».

Le fait d'avoir des données structurées est un atout pour le DEP. Une documentation électronique sur le patient, fondée sur des instruments validés et standardisés, est une condition que beaucoup d'organisations d'aide et de soins à domicile remplissent déjà. Aide et soins à domicile Suisse s'est beaucoup engagée par le passé pour simplifier l'accès des organisations au DEP et poursuivra ces efforts.

Cornelis Kooijman,
responsable du secteur Qualité/eHealth

AUTRES ACTIVITÉS

- Soutien aux organisations d'aide et de soins à domicile concernant RAI-HC, HomeCareData et le catalogue de prestations.
- Echange étroit avec les responsables des instruments interRAI en Suisse et à l'étranger.
- Elaboration d'une grille sur la future formation relative aux instruments interRAI en Suisse.
- Réunions annuelles avec les formatrices et formateurs RAI-HC et les fournisseurs de logiciels RAI ayant une licence.
- Collaboration dans divers groupes spécialisés dans le domaine d'eHealth et de l'échange électronique des données (Forum et Fachorgan Datenaustausch, en particulier sur le thème de l'annonce électronique des besoins).
- Conférences sur HomeCareData et interRAI présentées à différents congrès.

La formation pose de nouvelles marques

L'Aide et soins à domicile à but non lucratif se prépare aux changements dans la prise en charge des personnes atteintes de démence ainsi que dans le soutien à leurs proches.

La Journée de formation du 9 mars 2017 s'est déroulée autour du thème des soins et de l'accompagnement des personnes atteintes de démence. A cette occasion, les futurs défis de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif ont été éclairés à la lumière des nouvelles découvertes de la recherche appliquée en sciences infirmières et en médecine. Des résultats scientifiquement fondés ont été présentés et mis en relation avec la pratique soignante, avec pour objectif que les personnes atteintes de démence puissent vivre le plus longtemps possible dans leur environnement habituel. Cette Journée de formation a également thématiqué les nouvelles approches dans les soins et l'accompagnement des personnes atteintes de démence. Elle a mis en avant les ressources à disposition et montré comment les professionnels peuvent approfondir leurs connaissances en suivant des formations continues spécialisées. Les

conférenciers de renom ont présenté des idées novatrices en matière de soins et d'accompagnement de personnes atteintes de démence. De grands changements sont nécessaires pour être en mesure de relever ce grand défi.

200 personnes ont participé à cette journée nationale. Cet événement s'adressait également aux professionnels qui ne travaillent pas dans une organisation d'aide et de soins à domicile. Cette ouverture a largement contribué à une mise en réseau des différents partenaires concernés par cette problématique. La prochaine Journée de formation aura lieu le 19 mars 2019 à Berne.

Différents projets en lien avec la pénurie de personnel

Le besoin en personnel bien formé augmentera au cours des prochaines années. Pour cette raison, Aide et soins à domicile Suisse s'engage activement dans différents projets et groupes de travail qui élaborent des mesures en vue de répondre à ce challenge.

Aide et soins à domicile Suisse est ainsi active dans le projet de recherche sectorielle «Mesures pour le maintien du personnel dans les soins de longue durée», lancé par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Ce projet a permis de développer un instrument spécifique visant à mesurer les facteurs de stress au travail dans les institutions de soins de longue durée. Dans une première phase pilote, il a élaboré des mesures visant à améliorer la situation de travail; plusieurs organisations de base de l'aide et soins à domicile à but non lucratif ont livré des informations précieuses à ce sujet. Certaines organisations

AUTRES ACTIVITÉS

- Collaboration dans des organes d'OdASanté.
- Prises de position sur des consultations d'OdASanté, du SEFRI et de l'OFSP.
- Collaboration dans la commission de l'assurance de la qualité de l'examen professionnel de coordinatrice en médecine ambulatoire.
- Contrôle de la qualité pour le cours de base pour les aides à domicile.
- Sondages sur l'engagement de professionnels ayant un CFC d'assistant socio-éducatif ou un brevet d'assistant spécialisé en soins de longue durée et d'accompagnement.

«Le besoin en personnel bien formé augmentera au cours des prochaines années.»

auront ensuite la possibilité de tester le produit et d'appliquer les mesures d'amélioration.

La campagne nationale d'image «ISA» est un autre projet soutenu par la Confédération. Compte tenu de la pénurie de personnel persistante dans les soins, le Conseil fédéral a décidé, en décembre 2016, de soutenir des mesures ciblées visant à promouvoir l'image dans les soins de longue durée. En se référant à cette décision et accompagné par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), les organisations de la branche (Aide et soins à domicile Suisse, Curaviva Suisse et OdASanté) ont repris la responsabilité du lancement d'une campagne nationale pour promouvoir les soins de longue durée. Cette campagne informera les jeunes et les adultes dans leur choix professionnel ainsi que les professionnels dans le domaine des soins et de la santé tout comme l'opinion publique en général sur les titres professionnels et sur les perspectives de carrière dans les soins de longue durée. L'objectif principal de cette campagne est d'augmenter le nombre des diplômés au niveau tertiaire dans le domaine des soins en soulignant l'attrait des carrières dans ce secteur. Les organisations de la branche contribuent ainsi de manière essentielle pour remédier à la pénurie de personnel.

Dans le projet «Stratégie contre la pénurie de personnel dans les professions de la santé», cinq Hautes écoles spécialisées de la santé en Suisse ont élaboré des mesures contre la pénurie de personnel dans les professions de la santé. Aide et soins à domicile Suisse s'est impliquée dans ce projet en tant qu'organisation partenaire. Les résultats de la recherche permettront de générer de manière conjointe des stratégies visant à surmonter la pénurie de personnel. Il est prévu de mettre sur pied un centre de compétences contre la pénurie de personnel dans les professions de la santé.

Système de formation

En 2017, les représentantes de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif ont continué de collaborer au développement des examens professionnels supérieurs en soins infirmiers. Des expertes en soins infirmiers de différentes organisations d'aide et de soins à domicile ont siégé dans trois comités d'experts significatifs pour les soins à domicile. Les bases pour les examens ont été élaborées. En outre, Aide et soins à domicile Suisse a continué d'assurer la vice-présidence du groupe de pilotage du projet d'examens fédéraux dans le domaine des soins infirmiers.

Les premiers brevets fédéraux d'assistant-e spécialisé-e en soins de longue durée et accompagnement ont été décernés au printemps 2017. Une trentaine de professionnels travaillant dans des organisations d'aide et de soins à domicile ont reçu ce brevet. Le domaine d'intervention de ces assistants spécialisés n'est pas encore clarifié pour l'aide et soins à domicile. Afin de déterminer les possibilités à ce sujet, un sondage a été réalisé auprès des services d'aide et de soins à domicile qui ont engagé des professionnels ayant ce brevet. L'évaluation du sondage a montré qu'il est prématuré d'élaborer un profil clair des compétences nécessaires pour travailler dans l'aide et les soins à domicile.

Ursula Ledermann Bulti,
responsable du secteur Formation

La nouvelle campagne d'image prend forme

La nouvelle campagne d'image d'Aide et soins à domicile Suisse se fonde sur une stratégie de marque et concrétise le slogan «pour vous – chez vous» de façon cohérente. Les cinq sujets utilisés pour cette campagne permettent de souligner les points forts et la diversité.



En adéquation avec le slogan «pour vous – chez vous», les cinq sujets de la campagne d'image montrent qu'en Suisse tout le monde a le droit de bénéficier des prestations d'aide et de soins à domicile, indépendamment de l'âge, du lieu de domicile ou de la situation personnelle. En raison de son obligation de prise en charge, l'Aide et soins à domicile à but non lucratif accepte toutes les demandes d'intervention, même celles de courte durée ou qui impliquent de longs déplacements. Les services d'aide et de soins à domicile sont présents à chaque étape de la vie, de la naissance à la mort: en cas de maladie, d'accident ou de handicap, après un séjour à l'hôpital, lors d'une naissance, d'épuisement ou de troubles psychiques ainsi qu'en fin de vie.

L'Aide et soins à domicile à but non lucratif se profile également en tant qu'employeur moderne

et apporte une contribution importante à la formation. Les services d'aide et de soins à domicile offrent de bonnes conditions de travail à leurs collaboratrices et collaborateurs, des possibilités de carrière attrayantes et des taux d'activité souples. Ils s'engagent pour assurer qu'à l'avenir suffisamment de professionnels dans l'Aide et les soins à domicile soient disponibles et, de ce fait, forment du personnel à tous les niveaux de formation. La campagne d'image thématise également cet aspect de l'Aide et soins à domicile en donnant la parole à un jeune en formation.

L'agence zurichoise de publicité et de marketing Pomcanys a été mandatée pour la conception et la réalisation visuelle de cette nouvelle campagne. Elle a été sélectionnée par le groupe de travail élargi chargé de la communication lors d'une présentation de différents concurrents. La

«On se profile en tant qu'employeur moderne et on apporte une contribution à la formation.»



campagne a été conçue avec la participation des associations cantonales.

Les modèles pour le matériel de communication avec les cinq sujets de la campagne sont à disposition des membres et peuvent être téléchargés en français, allemand et italien. Il s'agit par exemple de brochures, d'annonces publicitaires, d'affiches, de bannières pour internet et de deux clips vidéo amusants. Au cours des prochaines années, ce nouveau matériel de communication sera utilisé partout en Suisse en collaboration avec les associations cantonales et les organisations d'aide et de soins à domicile.

Francesca Heiniger,
responsable du secteur Communication /
Marketing

AUTRES ACTIVITÉS

- Travail auprès des médias.
- Journée nationale Aide et soins à domicile du 2 septembre 2017 sur le thème «pour vous – chez vous».
- Communication interne à l'association: six éditions de l'INFO envoyées à toutes les associations cantonales.
- Protection de la marque: surveillance des dépôts et des enregistrements de marques, interventions en cas d'utilisation abusive du logo.
- Six éditions du Magazine Aide et Soins à Domicile; réalisation de l'application relative au Magazine Aide et soins à domicile.
- Publication du rapport annuel.

Partenaires avec un engagement social

En 2017, Aide et soins à domicile Suisse a revu entièrement son concept de sponsoring et a accueilli un nouveau sponsor principal.

En tant que leader du marché, Neuroth propose des produits d'excellente qualité dans le domaine des appareils auditifs et des protections auditives. Neuroth emploie actuellement quelque 1200 collaboratrices et collaborateurs dans sept pays. Son siège principal pour la Suisse et le Liechtenstein se trouve à Steinhausen (ZG).

La collaboration existant depuis plusieurs années avec Cosanum, logisticien de la santé dont le siège est à Schlieren (ZH) s'est encore développée en 2017. Cosanum deviendra un partenaire premium à partir du 1.1.2018.

Avec Cosanum et Neuroth, il a été possible de bénéficier en tant que partenaires de deux entreprises de renom qui partagent les mêmes valeurs qu'Aide et soins à domicile Suisse et qui veulent s'engager à long terme au sein de l'association. Cet engagement est aussi une preuve de confiance envers le travail de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif. Aide et soins à domicile Suisse se réjouit d'avance de ce partenariat et des projets conjoints.

En tant que leader national de la prise en charge professionnelle à domicile, Aide et soins à domicile à but non lucratif jouit d'une excellente image au sein de la population tout comme auprès du politique et offre à ses partenaires et à ses sponsors des valeurs autant qualitatives que quantitatives.

En outre, les partenaires profitent également de l'introduction unifiée au niveau national de la marque Aide et soins à domicile à but non lucratif et de la nouvelle campagne d'image. Les logos des partenaires premium et en partie ceux des autres partenaires sont représentés sur les supports de communication. Aide et soins à domicile Suisse remercie ces généreux partenaires et se réjouit

de poursuivre cette relation de confiance avec eux. Grâce à leur précieux engagement, ils fournissent une contribution importante qui permet à beaucoup de personnes de vivre le plus longtemps possible chez elles.

Partenaire premium en 2017:

- Neuroth (spécialiste dans le domaine des protections et des appareils auditifs).

Partenaires en 2017:

- Cosanum SA (logistique de la santé)
- IBA (matériel et meubles de bureau)
- Rigert SA (montes-escaliers et élévateurs verticaux)
- Swisscom (des conditions spéciales pour téléphones portables et le numéro national d'Aide et de soins à domicile)
- Traitafina SA (repas pour des services de livraison à domicile)
- webways sa (site internet pour l'Aide et soins à domicile/portail des offres d'emploi)
- Adecco (placement de personnel)

Le partenariat avec Traitafina s'est terminé à la fin 2017. Aide et soins à domicile Suisse remercie vivement cette entreprise pour ce partenariat et le soutien qu'elle lui a accordé durant de longues années.

Les preferred partners en 2017:

Citroën, Emil Frey (Mitsubishi, Subaru, Suzuki, Toyota), Fiat, Opel, Renault, Smart.

Marianne Pfister,

directrice Aide et soins à domicile Suisse



«Nous offrons à nos partenaires
et à nos sponsors des valeurs autant
qualitatives que quantitatives.»

La croissance dans les soins ambulatoires

Tous les acteurs du secteur ambulatoire constatent une augmentation des besoins relatifs aux soins.

En novembre 2017, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a publié la statistique de l'aide et des soins à domicile pour 2016. Celle-ci montre que les prestations d'aide et de soins à domicile continuent d'augmenter. En 2016, le nombre de clients s'élevait à 340 000 personnes, ce qui correspond à une hausse de 10 % par rapport à 2015.

Tous les acteurs dans le domaine des soins ambulatoires, c'est-à-dire l'Aide et soins à domicile à but non lucratif ainsi que les entre-

prises privées et les infirmières et infirmiers indépendants, ont enregistré davantage de clients et fourni plus de prestations de soins et d'accompagnement que l'année précédente. 82 % de tous les clients saisis dans la statistique de l'aide et de soins à domicile ont été pris en charge par des services d'aide et de soins à domicile à but non lucratif. Le nombre de résidents dans les institutions de soins stationnaires était, par contre, en recul.

Les prestations et le nombre de clients de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif continuent d'augmenter.



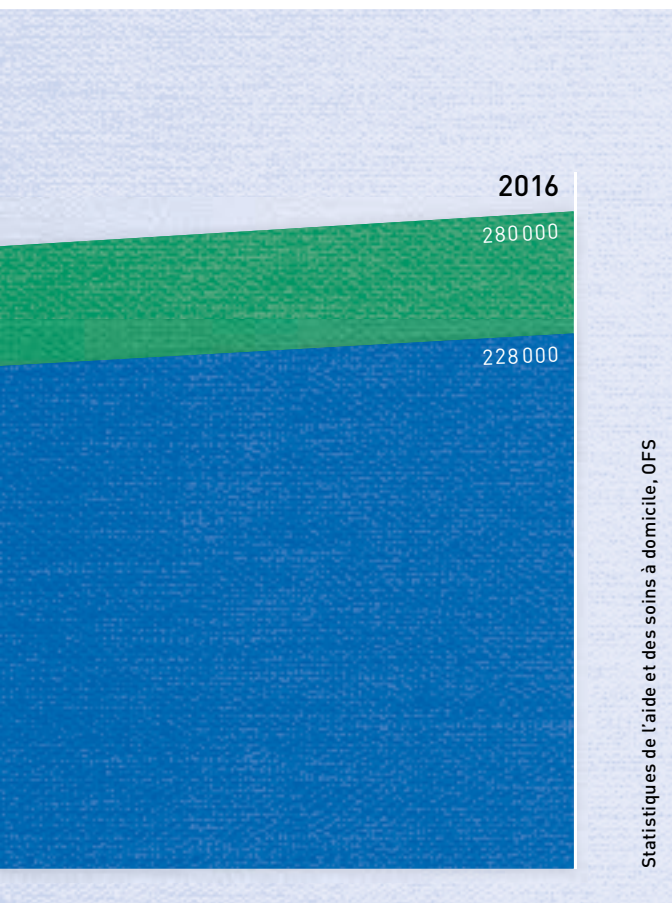
«82 % de tous les clients saisis dans la statistique d'aide et de soins à domicile ont été pris en charge par nos services.»

En comparaison avec l'année précédente, l'Aide et soins à domicile à but non lucratif a soigné 12% de clients supplémentaires. Les heures de soins effectuées n'ont toutefois augmenté que de 6%. L'Aide et soins à domicile à but non lucratif a prodigué en moyenne 49 heures par client. Cela équivaut à moins de la moitié des heures utilisées par les organisations commerciales (108 heures) et montre qu'en raison de son obligation de prise en charge, l'Aide et soins à domicile à but non lucratif a effectué des interventions brèves et fourni des prestations de soins non-rentables sur le plan économique. Dans le domaine de l'aide au ménage et de l'encadrement social, l'Aide et soins

à domicile à but non lucratif s'est occupée d'un nombre de clients inférieur à celui de l'année précédente (-2%). Par conséquent, elle a également facturé moins d'heures. De son côté, l'Aide et soins à domicile à but commercial a progressé en enregistrant 15% de clients supplémentaires. La différence dans les heures effectuées par clients est également considérable. Il s'agit de 39 heures pour l'Aide et soins à domicile non lucratif et de 162 heures pour l'Aide et soins à domicile à but commercial.

Le nombre des collaboratrices et collaborateurs de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif a augmenté à 36 761 employés. Cela correspond à 17 274 postes à temps plein. Les infirmières et infirmiers titulaires d'un diplôme représentent 30% des collaboratrices et collaborateurs, alors que pour l'Aide et soins à domicile à but commercial cette proportion s'élève à près de 20%.

Ruth Hagen,
collaboratrice scientifique du secteur
Politique et bases



AUTRES ACTIVITÉS

- Collaboration dans le groupe d'experts «Statistique» de l'Office fédéral de la statistique.



shp

Concepts de prévoyance réfléchis

Nous insufflons de la vie à votre prévoyance.

Spécialiste des besoins en prévoyance pour le secteur de la santé en Suisse, la SHP propose également aux entreprises individuelles, comme aux institutions comptant jusqu'à plusieurs centaines d'employés, des formules de prévoyance intelligentes, séduisantes, à bon prix.

Souhaitez-vous optimiser votre prévoyance professionnelle?

N'hésitez pas à nous contacter pour une consultation gratuite, sans engagement de votre part.

Caisse de Pensions SHP, Kronenplatz 1, 8953 Dietikon 1, Tél. 044 268 90 60, www.pkshp.ch



SmartLife Care

Liberté pour toi, sécurité pour moi.

Avec l'appel d'urgence de SmartLife Care, ma mère profite de son indépendance, chez elle et à l'extérieur. Et j'ai le sentiment rassurant qu'il lui suffit d'appuyer sur un bouton pour me joindre ou pour être mise en relation avec la centrale d'appel d'urgence si besoin.



Nous vous conseillerons volontiers.
Hotline gratuite 0800 84 37 27 (tous les jours de 06h30 à 22h00)
www.smartlife-care.ch

SmartLife Care est une entreprise conjointe de:



swisscom

helvetia

Votre assureur suisse

MITSUBISHI SPACE STAR

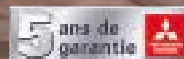
LE BOLIDE COMPACT ET AGILE

Le modèle 5 portes avec climatisation,
radio et verrouillage centralisé de série.

dès CHF
9'950.-*



PVC CHF 9'950.- net, TVA et bonus incl. 1.0 Space Star Pure, 71 PS. Consommation normalisée: 4.1l/100km, CO₂ 96g/km, catégorie d'efficacité énergétique D/D. Moyenne des émissions de CO₂ des véhicules neufs vendus en Suisse: 133g/km.



**MITSUBISHI
MOTORS**

plus simple. plus efficace. ensemble.

Le réseau MediData: le plus vaste réseau pour professionnels de la santé. Prestataires, assureurs, cantons et patients – le réseau MediData les interconnecte tous. Pour l'échange efficace, en toute sécurité et à moindre coût de données médicales et administratives et pour une meilleure collaboration entre acteurs de la santé publique suisse.



MediData

Pour une évolution saine.

www.medidata.ch

S'INSCRIRE MAINTENANT

Bilan

au 31.12.2017

ACTIFS	31.12.17		Exercice précédent	
	CHF	%	CHF	%
Liquidités	1 475 696.34		1 294 625.78	
Créances résultant de livraisons et de prestations	20 122.73		9 712.33	
Réserves littérature spécialisée	1.00		1.00	
Actifs transitoires	62 353.15		46 752.35	
Projets inachevés OFAS	32 721.10		13 187.80	
Fonds de roulement	1 590 894.32	97.2	1 364 279.26	99.0
Immobilisations corporelles meubles	46 001.00		13 601.00	
Actifs immobilisés	46 001.00	2.8	13 601.00	1.0
Actifs	1 636 895.32	100.0	1 377 880.26	100.0
PASSIFS	31.12.17		Exercice précédent	
	CHF	%	CHF	%
Dettes résultant de livraisons et prestations	267 717.07		192 055.67	
Passifs transitoires	144 486.16		150 053.54	
Capital étranger à court terme	412 203.23	25.2	342 109.21	24.8
Provision campagne d'image	50 000.00		0.00	
Provision RAI-HC	35 000.00		35 000.00	
Provision financement des soins	105 000.00		105 000.00	
Provision infrastructure informatique	0.00		20 000.00	
Provision document stratégique	20 000.00		0.00	
Provision interRAI CMH	20 000.00		0.00	
Provision déménagement	30 000.00		0.00	
Capital étranger à long terme	260 000.00	15.9	160 000.00	11.6
Capital étranger	672 203.23	41.1	502 109.21	36.4
Fonds Projets et réunions	240 000.00		180 000.00	
Fonds Magazine Aide et Soins à Domicile	67 355.11		67 355.11	
Capital libre	628 415.94		624 148.99	
Gain annuel	28 921.04		4 266.95	
Capital d'organisation	964 692.09	58.9	875 771.05	63.6
Passifs	1 636 895.32	100.0	1 377 880.26	100.0

Compte de résultat

au 31.12.2017

CHARGES	2017	Exercice	Budget	Budget
	CHF	précédent	2017	2018
		CHF		
Salaires	1 136 271.25	1 028 315.80	1 187 570.00	1 185 000.00
Prestations sociales	195 986.65	186 851.55	213 000.00	210 300.00
Conseil spécialisé	814 224.76	643 473.55	608 200.00	722 060.00
Autres frais de personnel	25 658.45	41 934.50	38 000.00	40 500.00
Charges du personnel	2 172 141.11	1 900 575.40	2 046 770.00	2 157 860.00
Entretiens/réparation et remplacement de matériel	11 454.49	6 374.23	8 000.00	5 900.00
Frais de location/charges	88 701.70	80 830.40	85 000.00	81 500.00
Frais administratifs	36 207.21	41 942.86	42 200.00	35 900.00
Frais	79 807.86	57 566.95	78 610.00	76 200.00
Informatique	42 036.76	32 676.35	47 000.00	26 000.00
Publicité et relations publiques	264 248.95	224 662.50	247 380.00	276 400.00
Autres charges	3 317.31	3 603.55	2 960.00	3 310.00
Autres charges d'exploitation	525 774.28	447 656.84	511 150.00	505 210.00
Amortissements	38 611.80	6 866.60	22 300.00	19 100.00
Amortissements sur actifs immobilisés	38 611.80	6 866.60	22 300.00	19 100.00
Total des charges d'exploitation	2 736 527.19	2 355 098.84	2 580 220.00	2 682 170.00
Résultat d'exploitation	188 457.94	22 910.45	-38 310.00	-7 840.00
Intérêts du capital	5.01	584.02	1 000.00	300.00
Résultat financier	5.01	584.02	1 000.00	300.00
Résultat ordinaire	188 462.95	23 494.47	-37 310.00	-7 540.00
Produits extraordinaires	3 857.09	775.30	0.00	0.00
Charges extraordinaires	-3 399.00	-2.82	0.00	0.00
Résultat extraordinaire	458.09	772.48	0.00	0.00
Résultat avant la modification des provisions/fonds	188 921.04	24 266.95	-37 310.00	-7 540.00
Dissolution des réserves	20 000.00	0.00	0.00	0.00
Provision	-120 000.00	-20 000.00	0.00	0.00
Hausse du fonds Projets et réunions	-60 000.00	0.00	0.00	0.00
Prélèvement du fonds Magazine ASD	0.00	0.00	0.00	0.00
Gain annuel	28 921.04	4 266.95	-37 310.00	-7 540.00

PRODUITS	2017	Exercice précédent	Budget	Budget
	CHF	CHF	2017	2018
Produits du sponsoring/de la publicité	629 457.40	473 293.26	481 110.00	553 400.00
Produits des ventes	122 598.93	101 220.03	151 400.00	138 000.00
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	-48 540.70	-36 899.60	-35 600.00	-42 470.00
Produits d'exploitation résultant de livraisons et de prestations	703 515.63	537 613.69	596 910.00	648 930.00
Contribution AVS	1 155 000.00	1 100 000.00	1 155 000.00	1 155 000.00
Contribution AVS à des projets	144 688.35	13 187.80	0.00	74 000.00
Contribution AVS aux cours pour aide à domicile	94 570.00	85 380.00	120 000.00	120 000.00
Contribution fédérales/cantoniales	6 108.35	23 268.90	0.00	0.00
Cotisations des membres	651 290.95	477 318.90	545 000.00	550 400.00
Contribution de l'association faîtière au Magazine ASD	45 000.00	45 000.00	45 000.00	45 000.00
Contributions de la convention administrative	123 433.35	89 000.00	80 000.00	81 000.00
Dons	1 378.50	7 240.00	0.00	0.00
Contributions des autorités publiques/ autres revenus	2 221 469.50	1 840 395.60	1 945 000.00	2 025 400.00
Produit net de livraisons et de prestations	2 924 985.13	2 378 009.29	2 541 910.00	2 674 330.00

	31.12.17	Exercice précédent
	CHF	CHF
Dissolution nette des réserves latentes	0.00	0.00
<hr/>		
Dettes résultant d'opération de leasing		
avec une période restante supérieure à 12 mois		
Contrat de bail fixe pour les locaux jusqu'au 30.06.2018	aucun	89 460.00
Obligations envers les institutions de prévoyance	0.00	37 322.00

Explications relatives aux positions extraordinaires, uniques ou hors période du compte de pertes et profits

Pour les produits extraordinaires, il s'agit de la taxe sur le CO₂ de l'AVS et de la participation aux excédents ACIJ 2014–2016. Des factures de l'année précédente sont comptabilisées sous les charges extraordinaires.

	31.12.17	Exercice précédent
	CHF	CHF
MODIFICATIONS DE RÉSERVES/FONDS		
Constitution de réserve pour l'infrastructure informatique	0.00	20 000.00
Dissolution de la réserve pour l'infrastructure informatique	-20 000.00	0.00
Constitution de réserve pour la campagne sur l'image	50 000.00	0.00
Constitution de réserve pour le document stratégique	20 000.00	0.00
Constitution de réserve pour interRAI Mental Health	20 000.00	0.00
Constitution de réserve pour le déménagement	30 000.00	0.00
Augmentation du fonds Projets et réunions	60 000.00	0.00

Un bilan annuel réjouissant

Aide et soins à domicile Suisse clôt l'année de manière positive.

Comptes de résultat de l'association

Le produit net provenant de livraisons et de prestations s'élève à 2 924 985 francs et les charges d'exploitation à 2 736 527 francs. Après la prise en compte du résultat financier et du résultat extraordinaire, le résultat final présente un gain de 188 921 francs, avant la déduction de réserves. La réserve pour l'infrastructure informatique de 20 000 francs a été dissoute. Le fonds Projets et congrès a été augmenté de 60 000 francs à 240 000 francs. Des réserves s'élevant à 120 000

francs ont été constituées pour des projets en suspens. Après déduction des réserves, les comptes annuels 2017 se soldent par un excédent de revenus s'élevant à 28 921 francs.

Bilan

En 2017, la réserve pour l'infrastructure informatique de 20 000 francs a été dissoute. Des réserves ont été constituées pour 120 000 francs au total et le fonds Projets et congrès a été augmenté de 60 000 francs.

Annexe

Raison sociale, forme juridique et siège

Aide et soins à domicile Suisse est une association au sens de l'art. 60 ss du Code civil suisse. Son siège est à Berne, son numéro IDE est CHE-108.308.399.

Principes comptables et principes d'évaluation

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux prescriptions de la législation suisse. Notamment des articles consacrés à la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes du Code des obligations (art. 957 à 962).

Principes de l'évaluation et de l'établissement du bilan

Le principe des coûts d'acquisition ou de production s'applique de façon générale aux comptes

annuels. L'actif circulant est évalué à la valeur d'acquisition ou à la valeur vénale moins élevée. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées aux valeurs d'acquisition moins les amortissements nécessaires.

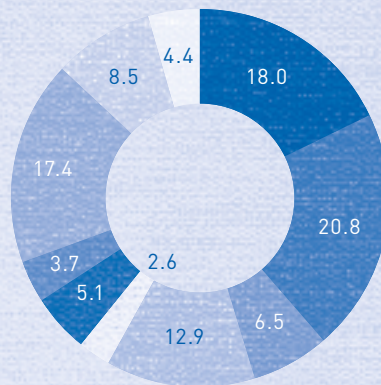
Les principes appliqués sont conformes à la loi. Il n'y a pas eu de droits d'option et aucune décision discrétionnaire ayant des conséquences significatives sur l'établissement des présents comptes annuels n'a été prise. Il n'y a en outre aucune particularité concernant l'établissement du bilan, qui nécessiterait une présentation séparée.

Nombre de collaborateurs

Le nombre d'emplois à temps plein est supérieur à 10 dans une moyenne annuelle, mais inférieur à 50.

Affectation des fonds

	CHF	%
Direction de l'association/ représentation d'intérêts	493 575	18.0
Communication/marketing	568 632	20.8
Qualité	178 207	6.5
Formation	354 016	12.9
Produits/prestations	71 695	2.6
RAI-HC	140 866	5.1
AVS cours pour aides à domicile	100 180	3.7
Magazine ASD	477 235	17.4
Projets	231 923	8.5
Etude prix coûtant	120 200	4.4
Total	2 736 528	100.0



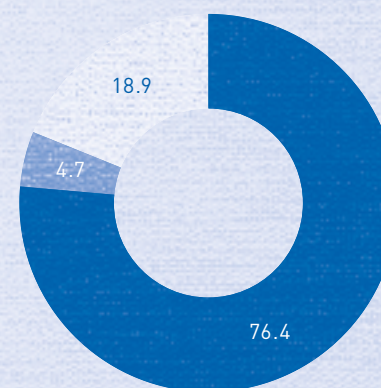
Provenance des fonds

	CHF	%
Sponsoring/publicité/ventes	827 407	28.3
Intérêts du capital/dons	1 384	0.0
Subvention AVS	1 155 000	39.5
Subvention AVS projets	144 688	4.9
Subvention AVS cours aides à domicile	94 570	3.2
Cotisations Confédération/canton	6 108	0.2
Cotisations de membres	696 291	23.8
Total	2 925 449	100.0



Etude «Prix coûtant des organisations d'aide et de soins à domiciles»

	CHF	%
Honoraires externes	111 375	76.4
Frais groupes de travail	6 854	4.7
Direction	27 473	18.9
Total	145 702	100.0



Vous voulez créer un impact? Nous vous aidons à atteindre votre objectif !



Nous vous soutenons dans la résolution de toutes vos questions relatives à la gestion | www.bvmberatung.net

BVM
de bon conseil

Publicare – un accès aisé aux produits médicaux.



*Appelez-nous,
nous sommes là pour
vous aider –
056 484 15 00.*

Notre offre de services sans précédent – vos avantages de taille

- Un choix de qualité pour une solution personnalisée: votre produit éprouvé, notre accès exemplaire.
- Nous vous livrons vos consommables et tous les dispositifs médicaux, et même au domicile de vos clients.
- Nous réduisons votre charge administrative. Car nous sommes à vos côtés, sans nous limiter à un rôle de fournisseur.

Nous livrons des dispositifs médicaux, que ce soit pour le traitement de l'incontinence, l'appareillage d'une stomie ou d'une trachéotomie, ou encore pour le traitement des plaies.

Simple. Discret. Éprouvé.

●● publicare

Publicare AG | Vorderer Böde 9 | 5452 Oberrohrdorf
Téléphone 056 484 15 00 | www.publicare.ch

«Avec l'Alarme Croix-Rouge,
je me sens en sécurité – et
ma famille aussi.»

Plus d'informations
www.alarme-croixrouge.ch



En cas d'urgence, nous sommes là.

Croix-Rouge suisse



Dignité

De bons soins à tous les niveaux. Avec TENA.

Avec TENA, notre objectif est de soutenir l'autonomie de la personne concernée, de préserver sa dignité et de proposer des solutions innovantes pour les situations particulières.



TENA propose des **produits d'incontinence** pour chaque degré d'incontinence et chaque style de vie, ainsi que des produits spéciaux pour les femmes ou les hommes, comme les nouveaux TENA Pants.

Avec la gamme de soins de la peau TENA, nous vous proposons un programme complet de produits testés dermatologiquement et axés sur les routines de soins les plus importantes pour les peaux sensibles.



Commandez maintenant des échantillons gratuits !

Sur notre portail clients www.tenanef.ch, vous pouvez commander simplement, facilement et gratuitement des échantillons de tous les produits TENA. **Inscrivez-vous maintenant, commandez et testez gratuitement !**

Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller si vous avez des questions sur les produits ou les formations continues TENA :

Lindita Musliu :
Lindita.Musliu@essity.com
ou +41 79 408 5522



TENA, une marque d'Essity

TENA

Together we make a difference

Organes de l'association

Comité

Walter Suter	Président, Représentation d'intérêts / Finances	Hünenberg
Rahel Gmür	Vice-présidente, Formation	Berne
Peter Mosimann	Vice-président, Conventions avec les assureurs	Carouge
Claudia Aufderreggen	RAI-HC / Qualité	Liestal
Gabriele Balestra		Gordola
Markus Birk		Diessenhofen
Lorenz Hess	Représentation d'intérêts	Stettlen
Thierry Müller	eHealth	Fribourg
Sibylle Ochsner		Galgenen
Pierre Salvi		Chernex
Gabriela Winkler	Communication / Marketing	Oberglatt

Direction

Marianne Pfister*	Directrice	90 %
Esther Bättig	Cheffe de projet Qualité / eHealth	80 %
Pierre Gumy	Rédacteur francophone du Magazine Aide et Soins à Domicile	50 %
Ruth Hagen (à partir du 1.5.2017)	Collaboratrice scientifique du secteur Politique et bases	60 %
Francesca Heiniger*	Responsable Communication / Marketing	80 %
Patrick Imhof*	Responsable Politique et bases	80 %
Cornelis Kooijman*	Responsable Qualité / eHealth, directeur adjoint	80 %
Ursula Ledermann Bulti*	Responsable Formation	90 %
Aziz Moudi	Administration	90 %
Lisa Pesenti	Adjointe Communication / Marketing	60 %
Nadia Rambaldi	Responsable de la rédaction du Magazine Aide et Soins à Domicile	80 %
Nina Roschi	Administration / Organisation de congrès / sponsoring	80 %
Séverine Stein	Responsable Administration / Organisation de congrès	70 %

*Membre de la direction

Mandats externes

Pro Office / Jeanette Glauser, Eva Hofer	Comptabilité	Bienne
Françoise Taillens	Traduction allemand-français	Berne

Commissions et groupes de travail

Etat 31.12.2017

CO = Comité

DI = Direction

Commission de la formation

Rahel Gmür (direction, CO), Sandrine Fellay Morante (GE), Karin Hirschle (LU), Max Moor (AG), Valérie Vouillamoz (VS), Franziska Zeller (TG), Ursula Ledermann Bulti (DI)

Groupe de travail Communication

Gabriela Winkler (direction, CO), Militza Bodi* (GE), Thomas Jeiziner (ZH), Stefano Motta* (TI), Irène Röttger* (OW), Sabine Sandmann* (BS), Monika Schnoz* (Spitex GR), Dominik Weber-Rutishauser (SG), Valérie Vouillamoz* (VS), Erika Wüthrich (BE), Marianne Pfister* (DI), Francesca Heiniger (DI), Lisa Pesenti (DI)

*Membres du groupe de travail élargi pour la campagne d'image

Rédaction élargie Magazine Aide et Soins à Domicile

Nadia Rambaldi (direction, DI), Militza Bodi (GE), Annemarie Fischer (ZH), Nicole Hermann (NW), Christa Lanzicher (TG), Stefano Motta (TI), Pierre Gummy (DI), Francesca Heiniger (DI)

Commission de rédaction Magazine Aide et Soins à Domicile

Gabriela Winkler (direction, CO), Peter Mosimann (CO), Erich Pfäffli (CO), Nadia Rambaldi (DI), Francesca Heiniger (DI), Marianne Pfister (DI)

Commission spécialisée Soins pédiatriques à domicile

Marianne Pfister (direction a.i, DI), Thomas Engeli (TG), Eva Gerber (ZH), Mariette Meuter (BE), Helene Meyer-Jenni (LU), Catherine Pilloud (VD), Josiane Seiler (VS), Lucia Vogt-Schmid (SO)

Groupe spécialisé Politique

Walter Suter (direction, CO), Rahel Gmür (CO), Lorenz Hess (CO), Peter Mosimann (CO), Patrick Imhof (DI), Marianne Pfister (DI)

Groupe de pilotage projet Manuel Finances

Gabriele Balestra (CO), Rahel Gmür (CO), Peter Mosimann (CO), Marianne Pfister (DI)

Groupe de travail projet Manuel Finances

Ruth Hagen (direction, DI), Gabriele Balestra (TI), Daniel Boller (ZH), Flavio Carbone (VD), Urs Hirsig (ASPS), Beat Kräutli (ASPS), Margrit Meier (AG), Claudio Rabagliati (ZG), Werner Schnyder (SZ), Markus Schwager (ZH), Michael Zellweger (BE)

Groupe de pilotage Etude Prix coûtant de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif

Gabriele Balestra (CO), Rahel Gmür (CO), Peter Mosimann (CO), Patrick Imhof (DI)

Délégation chargée des tarifs AI/AA/AM

Marianne Pfister (direction, DI), Marcel Durst (ASPS), Rahel Gmür (CO), Eva Gerber (ZH), Helene Meyer-Jenni (LU), Max Moor (AG), Christian Vonarburg (ASPS), Patrick Imhof (DI)

Délégation chargée des négociations: convention administrative avec les assureurs

Peter Mosimann (co-direction, CO), Marianne Pfister (co-direction, DI), Gabriele Balestra (CO), Rahel Gmür (CO), Markus Reck (ASPS), Doris Ruckstuhl (ZG), Markus Schwager (ZH), Dominik Weber-Rutishauser (SG), Ruth Hagen (DI)

Commission HomeCareData

Erich Pfäffli (direction, CO, jusqu'à mai 2017), Pierre Salvi (direction, CO, dès juin 2017) Claudia Aufderreggen (CO, dès juin 2017), Patrick Abt (IEFM, Universität Bern), Maria Gasser (ZG), Christina Gueninchant (GE), Annemarie Fischer (ZH), Florence Wilmes (BS), Esther Bättig (DI)

Groupe de pilotage RAI-HC

Alain Pécoud (direction, CO, jusqu'à février 2017), Claudia Aufderreggen (direction, CO, dès mars 2017), Fabienne Cocchi (TI), Tatjana Erni (VD), Désirée Flückiger (SO), Christina Gueninchant (GE), Susanne Hagen (SH), Barbara Hedinger (LU), Nathalie Wellens (experte interRAI, voix consultative), Cornelis Kooijman (DI), Esther Bättig (DI)

Echange électronique des données

- **Forum Datenaustausch:** Cornelis Kooijman (DI)
- **Organe spécialisé Forum Datenaustausch:** Patrick Bailer (Spitex Zürich Limmat SA)

Délégation OdASanté

- **Comité:** Marianne Pfister (DI)
- **Groupe de pilotage Examens fédéraux dans le domaine des soins:** Ursula Ledermann Bulti (DI)
- **Groupes de travail:**
 - **Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité de la formation Examen professionnel Soins de longue durée et accompagnement:** Max Moor (AG)
 - **Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité d'aide en soins et accompagnement:** Elsbeth Liechti (ZH)

- **Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité de la formation d'assistant-e en soins et santé communautaire:** Simone Lützel Schwab (AG)
- **Procédure de qualification ASSC:** Nina Bösch (LU)
- **Commission de développement Plan d'études cadre Soins infirmiers ES:** Karin Zürcher (BE)
- **Groupes de travail spécialisés pour examens fédéraux dans le domaine des soins:**
 - **Oncologie et Palliative Care:** Janine Hatt (TG)
 - **Psychiatrie:** Esther Indermaur (ZH)
 - **Soins en gérontologie et psychogériatriques:** Silvia Lüdi (BE)
 - **Conseil en diabétologie:** Isabelle Farine (NE)



«Indépendamment de la longueur des trajets, l'Aide et soins à domicile prends en charge tout le monde.»

Aide et soins à domicile Suisse

L'Aide et soins à domicile à but non lucratif est un pilier essentiel du système sanitaire et social en Suisse. L'association faîtière s'engage pour le développement de la branche.

Aide et soins à domicile Suisse est l'interlocutrice des autorités, des professionnels de la santé et des journalistes pour toutes questions en lien avec l'aide et les soins à domicile. Elle représente les intérêts de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif au niveau national et intercantonal. Elle intervient dans ce sens auprès des représentants politiques, des organisations partenaires et des assureurs.

Avec le soutien financier de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), Aide et soins à domicile Suisse assure la coordination entre les 26 cantons pour toutes les questions spécifiques.

Les membres de l'association regroupent les 24 associations cantonales d'aide et de soins à domicile. Quelque 580 organisations d'aide et de soins à domicile locales sont rattachées à ces associations cantonales et exploitent un réseau de

services d'aide et de soins à domicile couvrant l'ensemble du pays. En 2017, les quelque 37000 collaboratrices et collaborateurs de l'Aide et soins à domicile (équivalant à 17274 postes à temps plein) ont pris en charge quelque 280000 clients à domicile.

En tant qu'association de la branche, Aide et soins à domicile Suisse favorise le développement professionnel des prestations d'aide et de soins à domicile. De plus, elle émet des publications spécialisées et met à disposition différents documents d'information.

Aide et soins à domicile Suisse résulte de la fusion de l'Association suisse des organisations d'aides familiales (ASOAF) avec la Fédération suisse des services de santé communautaires (FSSC) en 1995.

L'équipe de la direction:
Premier rang de gauche à droite: Aziz Moudi, Esther Bättig, Francesca Heiniger, Ruth Hagen, Ursula Ledermann Bulti, Patrick Imhof, Marianne Pfister, Séverine Stein, Lisa Pesenti.
En arrière: Pierre Gumy, Cornelis Kooijman, Nadia Rambaldi, Nina Roschi.





Aide et soins à domicile Suisse

Sulgenauweg 38

3007 Berne

Tél. 031 381 22 81

info@spitex.ch

www.aide-soins-domicile.ch

Impressum

Rédaction: Lisa Pesenti, ASD, Berne

Traduction: Françoise Taillens, Berne

Layout: Pomcanys Marketing SA, Zurich

Corrections: Ilse-Helen Rimoldi, Schöffland

Impression: Stutz Medien AG, Wädenswil